



Ensemble, défendons un service public d'enseignement supérieur et de recherche émancipateur !

*Profession de foi de la liste SUD éducation - Solidaires pour l'élection du
Comité social d'établissement de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3*

Bilan de la mandature 2018-2022

Depuis les élections de décembre 2018, SUD éducation dispose au niveau de notre établissement d'un siège au Comité technique (1 titulaire et 1 suppléant-e) et d'un siège au CHSCT (1 titulaire et 1 suppléant-e).

Au sein du CHSCT, les représentant-es du personnel SUD éducation ont

- activement porté, en bonne intelligence avec les autres représentant-es, des exigences pour l'amélioration des conditions de travail, la sécurité et la santé de tous
- été mobilisé-es dans le traitement de dossiers relevant de situations de harcèlement, de discriminations ou de violences sexistes ou sexuelles
- œuvré à relayer les besoins et les demandes des agent-es exprimées dans le cadre des visites CHSCT

Au Comité technique, les élu-es SUD éducation ont

- défendu le maintien des emplois, face à des campagnes d'emplois BIATSS insuffisantes, voire vides comme à la BIU Lettres en 2019 ;
- dénoncé la mise en concurrence entre collègues par le biais des dispositifs de primes RIFSEEP et RIPEC et œuvré pour une plus grande égalité ;
- lutté pied à pied contre le démantèlement de la BIU, avec son cortège d'angoisses et de déstabilisations pour les collègues concerné-es ;
- porté la contradiction face aux logiques de numérisation des activités de l'université.

Pour l'université publique et pour nos droits, imposons un autre avenir

Voici les positions que les élu-es SUD éducation défendront en CSA et à la formation spécialisée:

Emploi : pour la titularisation des précaires et la défense de leurs conditions d'emploi

- maintien des emplois de fonctionnaires
- titularisation des précaires qui le souhaitent
- renouvellement automatique et prolongement des CDD au-delà de 3 ans
- égalité de rémunération entre non-titulaires et titulaires
- mensualisation effective des vacances
- contractualisation des vacataires

Rémunérations et conditions de travail : pour l'égalité, contre la mise en concurrence et l'alourdissement de la charge de travail

- intégration des primes dans le traitement
- distribution égalitaire des primes entre les agent-es
- accès automatique et égalitaire aux congés (CRCT et CPP)
- rejet de la logique des appels à projet : mise en concurrence, alourdissement de la charge de travail, réduction de la liberté d'enseignement et de recherche
- pour un allègement de la charge de travail, contre la démultiplication des tâches et l'intensification sans fin du travail
- pour un traitement égalitaire et équitable des agent-es au sein d'un même service/composante et entre services/composantes
- vigilance syndicale sur le respect mutuel entre les personnels des différentes catégories et statuts

Santé et bien-être au travail : pour le respect de tou-tes et de chacun-e, contre la souffrance au travail, les violences sexuelles et sexistes et les discriminations

- contrôle du pouvoir exercé par les supérieurs hiérarchiques
- prise en compte de la parole des agent-es sur le fonctionnement des services/composantes, respect des droits et libertés du personnel et des libertés syndicales
- prévention des situations de souffrance au travail
- vigilance syndicale contre les violences sexuelles et sexistes au travail
- prise en compte de la parole des victimes, accompagnement syndical et action en faveur de mise en place des dispositifs institutionnels adéquats
- pour la défense des droits, contre les discriminations racistes, sexistes, LGBTQI +phobes et validistes

Pour une université publique, gratuite, démocratique et indépendante

- maintien de l'établissement dans le cadre réglementaire du Code de l'Éducation, contre l'engagement dans une logique d'établissement public expérimental (EPE) qui ouvrirait la voie
 - à des rapprochements possibles avec des établissements privés
 - à une modification possible de la gouvernance de l'établissement, à rebours d'une collégialité qui ne permet déjà pas la juste représentation des différentes catégories de personnel
 - à l'élargissement du principe des droits d'inscription différenciés, déjà injustement appliqués aux étudiant-es extracommunautaire

Pour une transformation écologique de l'université

- faire de notre établissement un refuge climatique contre les étés caniculaires et les hivers rudes
- végétalisation du campus et rénovation des bâtiments pour aller vers la neutralité énergétique
- accès à des points d'eau en nombre suffisant
- installation d'espaces de stationnement pour les vélos en nombre suffisant
- prise en charge intégrale de l'abonnement de transports en commun et le possible cumul avec le forfait mobilité durable
- exigence d'un bilan environnemental pour tous les futurs chantiers, à Béziers comme à Montpellier
- adaptation des horaires et des tâches, notamment pour les postes de travail les plus exposés, dès lors que les conditions climatiques l'exigent

SUD éducation: qui sommes-nous ?

SUD éducation est un syndicat qui rassemble les travailleurs et travailleuses du service public de l'enseignement, de la maternelle à l'université, de manière intercatégorielle et sans distinction de statut.

SUD éducation est un syndicat de lutte et de transformation sociale, qui s'engage pour l'amélioration immédiate des conditions de travail et d'existence et vise l'émancipation de tou-tes les opprimé-es.

SUD éducation est un syndicat écologiste, féministe et antiraciste, qui participe pleinement aux luttes qui traversent la société tout en oeuvrant à la transformation concrète de nos lieux de travail.

1	Sandra Blachon, BIBAS SCD Lettres	11	Manon Lefebvre, ATER UFR2
2	Marc Lenormand, MCF UFR2	12	Aurélie Knüfer, MCF UFR1
3	Léo Stambul, MCF UFR1	13	Hakima Manseri, IE ASM
4	François Valegeas, MCF UFR3	14	Godefroy Lansade, MCF UFR6
5	Aude Plagnard, MCF UFR1	15	Paula Barros, MCF UFR2
6	Vanina Mozziconacci, MCF UFR6	16	Lily Robert-Foley, MCF UFR2
7	Julien Gibaud, ATER UFR6	17	Régis Griesser, Bibliothécaire SCDi

8	Inès-Soledad Rodriguez, ATRF SCD Lettres	18	Katia Marcellin, ATER UFR2
9	Aude Haffen, MCF UFR2	19	Claire Ducournau, MCF UFR1
10	Jean Tassin, ATER UFR2	20	Michael Alm, enseignant contractuel UFR2